

[← HAM ET ENVIRONS \(/REGION/HAM-ET-ENVIRONS\)](#)

[BEAUVAIS ET SA RÉGION \(/REGION/BEAUVAIS-ET-SA-REGION\)](#)

[CLERMONT, PLATEAU PICARD → \(/REGION/CLERMONT-PLATEAU-PICARD\)](#)

CONSOMMATION

Comment réduire ses factures énergétiques dans l'Oise ?

Peut-on réduire ses factures énergétiques ? La rénovation thermique est une des pistes. Des familles sont soutenues techniquement et financièrement dans leurs démarches.

[f](#) [t](#) [G](#) [in](#) [✉](#) [🖨](#)

Par Le Courrier Picard | Publié le 06/12/2018



Le domicile de Rabia est typique des pavillons, construits dans les années 80 avec des normes énergétiques moins contraignantes qu'aujourd'hui.

I *l n'y a pas photo* » Rabia, habitante de Choisy-au-Bac, se réjouit des travaux de rénovation énergétique qui ont été effectués dans son pavillon, datant des

de rénovation énergétique qui ont été effectuées dans son pavillon, datant des années 80. Chaleur, économie, sécurité... Cette mère de famille s'estime gagnante. « *Je me chauffais avec un poêle à pétrole et des convecteurs électriques.* »

C'est sa fille Nora, qui fait les premières démarches en mairie, avant d'être dirigée vers la plate-forme Habitat rénové, créée à cet effet par l'Agglo de Compiègne (ARC). « *La maison n'avait pas été habitée pendant dix ans. L'humidité s'était installée* », raconte la jeune femme. L'isolation des combles s'était dégradée et la chaudière à gaz était hors d'usage.

La famille bénéficie d'un diagnostic énergétique, de l'élaboration d'un projet personnalisé, d'une recherche de financement... De nombreux dispositifs existent, avec des conditions spécifiques (âge, revenus, santé du bénéficiaire). Un vrai maquis.

Le chantier est, finalement, mené en 2017 : réfection du toit, de l'isolation des combles, installation d'une chaudière gaz à condensation, mise en place de robinets thermostatiques et d'une ventilation. Coût des travaux : 18 722 euros, pris en charge à 77 % par différentes aides (État, Région, Département, ARC...). Résultats : la consommation énergétique a baissé de 55 % et les économies sont estimées à 900 euros par an. De quoi compenser l'apport personnel de 4 238 euros, qui, par ailleurs, a pu être étalé sur 25 ans grâce à Picardie Pass Rénovation.

Autre cas de figure dans le sud du département : la maison de Clarisse, mère au foyer, et de son compagnon. Cette maison dont ils ont hérité se révèle être une vraie passoire énergétique. « *Je paie 245 euros d'électricité par mois, et quarante à soixante euros de pétrole par semaine en période hivernale. En poussant les radiateurs à fond, il ne fait que 18 degrés le matin* », chiffre cette habitante de Pont-Sainte-Maxence.

Heureusement, cette dernière va bientôt pouvoir faire baisser sa facture de 60 % grâce à des travaux dans l'habitation. Ce qui permettra aussi de mettre fin à l'humidité de ces anciens locaux commerciaux.

Un chantier qu'elle n'aurait jamais pu financer seule, et pour lequel elle a été aidée par le Secours catholique et le Réseau éco habitat. « *Je lui ai fait connaître cette association*, indique Christian, bénévole au Secours catholique. *Ils l'ont orientée pour savoir où trouver des fonds, lui ont parlé des prêts de la Caisse d'allocations familiales, et aussi du financement du Secours catholique. Tout était à revoir chez*

eux : la toiture avec une ouverture, l'absence de VMC, les moisissures... »

Au final, le couple ne devra payer que 7 000 euros sur les 42 000 euros du chantier. Une paille comparé au premier devis qu'il avait fait, qui lui aurait coûté 30 000 euros. Les travaux commenceront à la mi-décembre et permettront de remplacer le poêle à pétrole par un autre à granulés, de changer portes et fenêtres et de modifier le toit et les combles.

Ces familles ne sont pas des cas isolés dans l'Oise. « *C'est typique du département*, souligne Hélène Bernard, déléguée du Secours catholique. *De nombreux propriétaires occupants sont en pleine précarité énergétique.* » Et que tous ne sollicitent pas les soutiens techniques et financiers mis à leur disposition.

 BENJAMIN MERIEAU et MARIELLE MARTINEZ

À SAVOIR

Dans l'Agglo de Compiègne : la plate-forme Habitat rénové a instruit, en 3 ans, 540 projets de travaux (6,5 millions d'euros), dont 120 qui ont été accompagnés de A à Z. Plus de la moitié de ces derniers ont permis de réaliser un gain énergétique supérieur à 40 %. Ce service est ouvert à tous les habitants des 22 communes de l'ARC pour l'amélioration du logement : 03 44 85 44 95 ou [**contact@habitat-renove.fr**](mailto:contact@habitat-renove.fr) ([**mailto:contact@habitat-renove.fr**](mailto:contact@habitat-renove.fr))

Dans le Beauvaisis : l'agglomération du Beauvaisis (53 communes) a mis en place le plan « bien chez soi » qui aide les propriétaires occupants à rénover leur logement et le mettre aux normes. L'aide atteint une moyenne de 2 500 euros avec un plafond pouvant atteindre 4 000 euros. La condition de ressources est assez large (42 000 euros de déclaration de revenus annuelle). Ce soutien financier est cumulable avec d'autres aides, notamment celle du Département ou de la Région

Dans les Hauts-de-France : La Région a voté une enveloppe de 4,7 millions d'euros pour aider les propriétaires : 1 000 euros pour les logements situés hors commune rurale et dont le montant des travaux est inférieur à 30 000 euros ; 1 500 euros dans les communes rurales, et 2 000 euros pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 euros.